

## 32e Concours National des Crémants

---

Chers adhérents,

Nous nous activons aux préparatifs du 32<sup>e</sup> Concours National des Crémants.

Celui-ci se déroulera comme les deux années précédentes dans chaque région respective.  
Les échantillons de Crémant de Bordeaux seront donc une nouvelle fois dégustés à Planète Bordeaux.

Pour retrouver le Règlement du Concours, [cliquer ICI](#) ainsi qu'une ergonomie facilitée du site pour inscrire vos échantillons en ligne.

**Attention, les fiches et règlement ne seront plus expédiés par courrier sous enveloppe, ou même par mail, l'ensemble des opérations se fera uniquement via le site de la Fédération. Comme à l'accoutumée, Planète Bordeaux organisera bien évidemment la collecte des échantillons de Crémants.**

**Période d'inscription** : du 14 mars au mercredi 19 avril (date limite d'inscription)

**Date limite de dépôt des échantillons** : 21 avril

## 1/ LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions devront obligatoirement être accompagnées de la déclaration de revendication, du certificat d'analyse datant de moins d'un an et du règlement auprès du syndicat régional référent, de préférence par virement.

L'analyse obligatoire sera le reflet exact de l'échantillon présenté, c'est à dire qu'elle devra comporter les dosages susmentionnés sur Crémants dégorgés. Le certificat d'analyse, fourni par le demandeur, devra obligatoirement indiquer l'identification de l'échantillon et comprendre les dosages suivants :

- Sucres : glucose et fructose exprimés en g/l
- Titres alcoométriques volumiques acquis et en puissance exprimés en % vol
- Acidité totale exprimée en méq/l ☒ acidité volatile exprimée en méq/l
- Anhydride sulfureux total (SO<sub>2</sub> total) exprimé en mg/l
- Surpression due au CO<sub>2</sub> exprimée en bars

Les renseignements complétés sur le site devront être exacts et pourront faire l'objet d'une vérification par la commission de contrôle du Concours.

**Lors de l'inscription en ligne, merci de procéder à une vigilance particulière au sujet de la saisie des données de votre entreprise et échantillon avec le respect strict des majuscules/minuscules de vos entités et adresses tel que suit par exemple, et permettant plus tard une écriture propre des palmarès/diplômes, ....**

Exemple :

SARL DUPONT Henri et Fils  
17 Place du Général de Gaulle  
68000 COLMAR  
[dpontetfils@gmail.com](mailto:dpontetfils@gmail.com)  
0389200717

Une fois l'inscription validée du lot, vous recevrez automatiquement un mail en retour à titre de justificatif (attention à l'adresse email que vous allez indiquer).

**Aucun lot ayant été primé lors de l'une des trois éditions précédentes ne pourra concourir au présent concours**

## 2/ LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Inscription de **5 crémants maximum** par sous-catégorie et par raison sociale
2. Chaque échantillon admis à concourir devra provenir d'un lot homogène, disponible dans une quantité minimum de 1 500 bouteilles de 75 cl et détenu en vue de la consommation
3. Dépôt de **6 échantillons** par vin présenté (ne pas tenir compte des « 3 » demandés sur le règlement), uniquement en bouteilles de 75 cl – **le numéro de lot utilisé lors de l'inscription sur le site devra figurer sur chacune des 6 bouteilles. Le solde des bouteilles des vins médaillés servira à être présenté à la promotion des lots primés.**
4. 2 jeux d'étiquettes (complètes) de la (des) référence(s) concernée(s)

## 3/ LES CONDITIONS DE DÉPÔT DES ÉCHANTILLONS

**Tous les échantillons** sont à déposer à : Planète Bordeaux -1, route de Pasquina - 33750 BEYCHAC ET CAILLAU

Cartons identifiés : « 32<sup>ème</sup> Concours National des Crémants – 2023 – Région de Bordeaux ».

La date limite de dépôt des échantillons à l'accueil de Planète Bordeaux est fixée au vendredi 21 avril 2023, accompagnés des documents justifiant le paiement (*chèque, sinon justificatif de virement bancaire*)

## 4/ LES MODALITÉS DE RÈGLEMENT

**La participation de vos échantillons doit être réglée directement au Syndicat des Bordeaux entre le 14 mars au mercredi 21 avril :**

- Par virement bancaire (télécharger le [RIB](#))
- Par chèque à l'ordre du Syndicat des Bordeaux

**Raphaël NEMOND**

Responsable cave / Chargé de promotion

Tel : 05 57 97 19 38 - 1 route de Pasquina, 33750 Beychac et Caillau

**PLANÈTE BORDEAUX**

**BORDEAUX** |   
BORDEAUX SUPÉRIEUR  
planete-bordeaux.fr 